Sont nommés :

M. Aubert (Michel-Albert-Marie-André), notaire à la résidence de Niort (Deux-Sèvres), en remplacement de M. Aubert (Pierre-Marie-Gustave), son père, démissionnaire.

M. Barde (André-Michel), notaire à la résidence de Royan (Charente-Maritime), en remplacement de M. Gaussel (Henri-Marie-Théodore-François), démissionnaire.

M. Galland (Jean-Pierre-Gilles), notaire à la résidence de Boussac (Creuse), en remplacement de M. Sarlat (Jacques-Georges-Henri), décédé.

M. Géraud (Roger-André-Robert), notaire à la résidence de Sénergues (Aveyron), en remplacement de M. Mercadier (Augustin-Paul-Clément), démissionnaire.

M. Gibellin (Albert-Paul), notaire à la résidence de Saint-Sauveur-sur-Tinée (Alpes-Maritimes), en remplacement de M. Ciaudo (Edouard-Trophime-Alexandre), démissionnaire.

M. Santiard (Marie-Joseph-Alix-Emile-Paul), notaire à la résidence de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), en remplacement de M. Thirault (Jacques-Marie-Joseph-François-Alain), décédé.

M. Lefebvre (Jacques-Paul), avoué près le tribunal de grande instance de Briey (Meurthe-et-Moselle), en remplacement de M. Boquel (Jean-Louis-Marguerite), démissionnaire.

M. Fouilhoux (Jean-Auguste), greffier du tribunal d'instance de Mauriac, en résidence à Riom-ès-Montagne (Cantal), en remplacement de M. Dauche (Jean-Alexandre), démissionnaire.

M. Saint-Julhan (Auguste-Arthur), greffier du tribunal d'instance de Florac (Lozère), en résidence au siège de cette juridiction, en remplacement de M. Peyrègne (Emile-Joseph-Fernand), dont la démission a été acceptée par arrêté du 17 mars 1962.

M. Teyssier (Léon-Jean-Jacques), huissier de justice à la résidence de Saint-Lô (Manche), en remplacement de M. Foursin (Gérard-Gaston-Charles-Gabriel), démissionnaire.

L'honorariat est conféré à M. Faverial (Jean-Hector), ancien notaire à la résidence de Cadillac (Gironde).

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

### Décret du 25 septembre 1962 portant reconnaissance d'une association déclarée comme établissement d'utilité publique.

Par décret en date du 25 septembre 1962, l'association déclarée dite Le Secours catholique, dont le siège est à Paris, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

### Décret n° 62-1087 fixant, en ce qui concerne certains agents titulaires des départements ou communes d'Algérie ou de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel ou commercial, les modalités d'application de l'ordonnance n° 62-657 du 9 juin 1962.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 septembre 1962 : page 9125, article 9, 3e paragraphe, au lieu de : « ... cet appel est adressé au ministre de la construction... », lire : « ... cet appel est adressé au ministre de l'intérieur ».

### Décret du 28 septembre 1962 portant mise en mission de sous-préfets.

Par décret en date du 28 septembre 1962, sont nommés sous-préfets en mission :

M. Bouix (Henry), sous-préfet hors classe précédemment à la disposition du préfet de police d'Alger.

M. Bernachin (René), sous-préfet hors classe précédemment secrétaire général d'Oran.

M. Maillot (Paul), sous-préfet hors classe précédemment secrétaire général à la disposition du préfet inspecteur général régional d Oran.

M. Massendes (Jean), sous-préfet hors classe précédemment secrétaire général de Constantine.

M. Dubecq (Jacques), sous-préfet de 1re classe précédemment secrétaire général de Batna.

### Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté du préfet de la Manche en date du 3 septembre 1962, les nouvelles limites territoriales des communes de Tessy-sur-Vire et de Chevry, situées toutes deux dans le canton de Tessy-sur-Vire (arrondissement de Saint-Lô), ont été fixées conformément au plan annexé audit arrêté.

Ces modifications n'entraînent aucun transfert de population. Les conseils municipaux sont maintenus en fonctions.

## MINISTERE DES ARMEES

### Décrets du 30 août 1962 portant attribution de la médaille de l'aéronautique.

Ces textes sont publiés au n° 23 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

### Décret du 13 septembre 1962 portant mise en disponibilité d'un officier général du corps des officiers de marine.

Par décret en date du 13 septembre 1962, M. le vice-amiral Ploix (Louis-Marie-André), du port de Cherbourg, est placé, à compter du 1er octobre 1962, dans la position de disponibilité prévue par l'article 3 (alinéa 2) de la loi du 19 mai 1834.

### Commission consultative des marchés de l'air.

Par arrêté en date du 19 septembre 1962, M. l'ingénieur général de 1re classe de l'air Bonte, inspecteur technique de l'aéronautique, est nommé membre titulaire de la commission consultative des marchés de l'air, en remplacement de M. l'ingénieur général Deriat.

### Armée de terre (active).

Par arrêté en date du 19 septembre 1962, M. le chef de bataillon d'infanterie Tabar (René-Georges-Emile) est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité jusqu'au 19 septembre 1963.

### Personnel militaire féminin de l'armée de l'air.

Par décision en date du 21 septembre 1962, sont promues dans le personnel militaire féminin des classes de l'armée de l'air :

CADRE DES SPÉCIALISTES FÉMININES CONVOYEUSES DE L'AIR

Pour prendre rang du 1er octobre 1962.

*A la 2e classe.*

Les spécialistes de 3e classe :

Granger (Marie-Andrée-Jeanne-Marcelle).
Loncle (Annick-Jacqueline-Marcelle).
De Cacqueray-Valmenier (Geneviève-Marie-Anne).

CADRE DES SPÉCIALISTES FÉMININES DU SERVICE GÉNÉRAL

Pour prendre rang du 1er octobre 1962.

*A la 2e classe.*

Les spécialistes de 3e classe :

Castaignet (Christiane-Marie-Colette).
Hilairet (Simone-Jacqueline).
Souret (Cécile).
Castel (Marie-Suzanne).

### Techniciens d'études et de fabrications.

Par arrêté en date du 15 septembre 1962, M. Maugey (Gaston), technicien d'études et de fabrication (3e échelon) du service hydrographique, est mis en disponibilité pour convenances personnelles pour une première période d'un an, à compter du 30 septembre 1962.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 septembre 1962 : page 8623, entre M. Depaul (Gérard), D. C. M. A. A., E. A. 602, Romorantin et M. Fronzapoli (René), état-major, B. A. 1/701, Salon, ajouter : « M. Fouquier (Georges), D. C. M. A. A., A. M. R. 1/661, Blida ».